

Mise à jour du poste émetteurs de chauffage, rafraîchissement et gestion d'énergie  
Applicable à partir du 12/05/2014

(p. 19-20 du CPT Label Promotelec Rénovation Énergétique)

### **Convecteur électrique, radiateur électrique, panneau rayonnant électrique et sèche-serviette électrique**

Marque de qualité ou spécifications minimales :

A minima NF Electricité Performance 2 étoiles (anciennement NF Electricité Performance cat.C)

### **Sèche-serviette mixte et Sèche-serviette eau chaude soufflant**

Pas d'exigence de régulation

### **Radiateur et convecteur à eau chaude**

Régulation par thermostat d'ambiance et/ou robinets thermostatiques (à l'exception des radiateurs équipant la pièce pourvue du thermostat ou de la sonde du régulateur **et ceux équipant la salle de bain**).

### **Circuits de chauffage comportant des radiateurs ou ventilo-convecteurs**

Les prescriptions suivantes sont indiquées à titre de rappel. Elles ne font pas partie des caractéristiques certifiées du Label Promotelec Performance : «Dans le cas d'émetteurs type radiateurs ou ventilo-convecteurs à eau chaude, il est obligatoire de mettre en oeuvre un ballon tampon ou une bouteille de découplage hydraulique sur le réseau hydraulique.»

### **Production de chauffage collective par chaudière**

Les prescriptions suivantes sont indiquées à titre de rappel. Elles ne font pas partie des caractéristiques certifiées du Label Promotelec Performance : «Dans une installation de chauffage collective où le circuit primaire et le circuit secondaire sont équipés chacun d'une pompe de circulation, il est obligatoire de mettre en oeuvre une bouteille de découplage hydraulique entre les deux circuits.»

## Mise à jour du poste émetteurs de chauffage, rafraîchissement et gestion d'énergie Applicable à partir du 01/10/2012

(p. 19-20 du CPT Label Promotelec Rénovation Énergétique)

### **Ventilo-convecteurs en mode chaud seul**

La certification est la reconnaissance par un organisme indépendant, de la conformité et du respect d'un produit, d'un service, d'une organisation ou du personnel à des exigences fixées par un référentiel. Eurovent ne permettant pas de certifier les ventilo-convecteurs en mode chaud seul, dans l'attente de la mise en place d'une certification globale pour ce type d'émetteurs, ces équipements doivent présenter une batterie d'une gamme certifiée par Eurovent en mode réversible (programme de certification COILS).

### **Planchers chauffants**

La programmation temporelle hebdomadaire n'est pas obligatoire en cas de mise en œuvre d'un plancher à eau basse température ou très basse température.

### **Planchers solaires directs**

Les planchers solaires directs ne disposent pas à ce jour de règles professionnelles de conception, dimensionnement et de mise en œuvre. De plus, aucune certification produit ne garantit la qualité de ces produits (qualité intrinsèque, performances, fiabilité de la régulation...). La bonne mise en œuvre de ce type d'installation ne peut donc être garantie. Afin d'éviter les contre-performances et les désordres éventuels liés à ce type de système, ceux-ci sont exclus des Labels Promotelec.

## Mise à jour du poste générateurs de chauffage et/ou de rafraîchissement centralisés Applicable à partir du 01/10/2012

(p. 21-26 du CPT Label Promotelec Rénovation Énergétique)

### **Poêles bouilleurs**

#### Prise en compte réglementaire :

- Titre v
- Avis favorable du groupe d'avis ante 1948 pour les opérations de rénovation d'avant 1948 (groupe réunissant les représentants de certificateurs et Effinergie).

**Nota :** Les installations acceptées sont uniquement celles dont l'option « chauffage par circuit hydraulique » ou « chauffage par circuit hydraulique et production d'eau chaude sanitaire » est proposée par le fabricant du poêle bouilleur. Toute autre adaptation d'un poêle avec un ballon de stockage ou tampon n'est donc pas recevable.

#### Marquage qualité du générateur :

- Label Flamme verte
- ou
- Avis Technique (Atec) valide du CSTB permettant de déterminer les performances énergétiques et environnementales des appareils testés (poêle à chargement automatique).
  - Respect des normes européennes NF EN 13240 (poêles), NF EN 14785 (poêles à granulés de bois), NF EN 13229, NF EN 15250. Ces normes s'appliquent aux appareils utilisant le bois et certains combustibles minéraux solides. Elle précise les règles de sécurité, d'utilisation et les méthodes d'essais.

#### Exigences émetteurs de chauffage

Les émetteurs de chauffage associés à des poêles bouilleurs doivent respecter l'intégralité des exigences du Cahier des Prescriptions Technique des Labels Promotelec.

#### Exigences production d'eau chaude sanitaire

La capacité minimale du ballon de stockage du poêle bouilleur doit être de 170 litres en maison individuelle. Le ballon de stockage doit être équipé d'un appoint permettant d'assurer les besoins en chauffage pendant la saison estivale.

Mise à jour du poste générateurs de chauffage et/ou de rafraîchissement centralisés  
Applicable à partir du 01/09/2014

*(p.21-26 du CPT Label Promotelec Rénovation Énergétique et p.1 du complément 3)*

### **Pompes à chaleur à compression électrique**

Marquage qualité :

Les matériels destinés à être posés dans les installations individuelles ou collectives doivent porter la marque NF PAC, Eurovent, Ecolabel Européen PAC ou EHPA. Dans le cadre d'un label EHPA, les essais devront être réalisés par un laboratoire accrédité par le COFRAC ou un autre organisme d'accréditation membre de la Coopération européenne pour l'accréditation et ayant signé les accords de reconnaissance mutuelle multilatéraux couvrant l'activité d'essais de pompes à chaleur.

Mise à jour du poste générateurs de chauffage et/ou de rafraîchissement centralisés  
Applicable à partir du 12/05/2014

*(p. 21-26 du CPT Label Promotelec Rénovation Énergétique)*

### **Pompes à chaleur à compression par moteur gaz naturel et à absorption à chauffage direct au gaz**

Marquage qualité :

Les matériels destinés à être posés dans les installations individuelles ou collectives doivent porter la marque NF PAC ou Ecolabel Européen PAC.